



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Gendarmerie nationale

## EXTRAITS DU RAPPORT

du

général (2S) Daniel **MARIEZ**,

président du jury du concours d'admission dans le corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de catégorie B (**OCTA SD / CAT. B**) – session 2020.

Placées sous la présidence du général (2S) Daniel **MARIEZ**, les épreuves du concours OCTA RANG 2020 se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Dix (10) places au maximum étaient offertes à ce concours.**

### **1 – ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS**

Trente-quatre (34) candidats ont déposé un dossier de concours cette année. Trente-trois (33) ont été autorisés à concourir. Trente-et-un (31) se sont présentés aux épreuves d'admissibilité.

Dix-neuf (19) ont été déclarés admissibles, le dernier avec une moyenne de 8,25/20.

**Neuf (9) candidats ont été admis**, le dernier avec une moyenne de **10,0313/20**.

L'épreuve d'admissibilité a été organisée dans une salle unique à Villejuif (Les Esselières) et dans deux centres en outre-mer (Nouvelle-Calédonie et Guyane).

Conformément à l'arrêté de deuxième référence, celle-ci comprenait deux épreuves écrites :

- une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) ;
- une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5).

### **2 – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

#### **21 – Culture générale**

Le sujet était :

*« L'émigration de nos jours ».*

Les notes vont de 1 à 17/20 et la moyenne générale est de **8,78/20** (9,66 en 2019).

#### **Remarques sur la forme :**

L'expression écrite est globalement perfectible. Un langage parfois familier, et de très nombreuses fautes d'orthographe (qu'une relecture attentive aurait pourtant certainement permis d'éviter) sont présentes dans les copies (le mot « côtat » illustre le désarroi du jury).

La méthodologie de la dissertation n'est pas suffisamment exploitée par les candidats. La problématique est rarement travaillée, ce qui conduit souvent à l'utilisation de plans de type « causes/conséquences », qui rendent la démonstration plutôt stérile. De fait, la construction d'arguments est difficile, même si de bonnes idées sont parfois évoquées. Les conclusions présentent trop peu de réelles ouvertures.

Pourtant, les copies bien construites, bien écrites et ne comportant pas de fautes suscitent un *a priori* nécessairement positif du correcteur. Peu de copies respectant effectivement ces canons ont pu être valorisées.

### Remarques sur le fond :

Par manque de réflexion sur la délimitation du sujet, de nombreux candidats traitent le sujet de manière partielle. Sur un sujet de ce type qui correspond à une problématique universellement connue, les candidats reproduisent trop souvent des idées communes et préconçues en utilisant des illustrations de type « café du commerce » (ex : nombreuses références à la construction d'un mur entre les États-Unis d'Amérique du nord et le Mexique). Les copies manquent trop souvent de profondeur dans l'analyse, carence que des illustrations plus pertinentes auraient permis de combler. Certains candidats ont cependant su utiliser quelques illustrations pertinentes (ex : Accords de Dublin, polémique du plombier polonais, etc.), et de nombreux candidats ont tout de même su aborder les principales thématiques du sujet, qui a été globalement compris de tous. Seul un candidat a fait un contre-sens, un autre un hors-sujet.

### Suggestions diverses :

Le niveau des candidats à l'expression écrite doit être amélioré tant dans le domaine de l'orthographe que dans celui de la méthode de composition afin de leur permettre de répondre clairement à la question posée en s'appuyant sur une argumentation construite et cohérente. Certaines copies font l'objet d'écueils inadmissibles à un concours de niveau de catégorie A de la fonction publique.

## **22 – Synthèse de dossier**

Le sujet était :

*«La bienveillance dans les relations hiérarchiques»*

Les notes vont de 0 à 14/20 et la moyenne générale est de **9,04/20** (8,99 en 2019).

L'épreuve est mal maîtrisée. L'orthographe et la grammaire sont déficientes, voire indigentes. Les candidats éprouvent des difficultés à analyser et synthétiser les documents. Ils manquent d'objectivité et ne réussissent pas à structurer leur raisonnement, pour la grande majorité d'entre eux.

## **3 – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION**

Les épreuves de langue et les épreuves sportives étant annulées suite à la crise sanitaire due à la Covid-19, leurs coefficients ont été reportés sur l'épreuve d'aptitude générale.

Les candidats ont été soumis à l'épreuve d'aptitude générale (durée : 30 minutes, coefficient 10).

### **31 – Épreuve d'aptitude générale**

Les notes vont de 5,5 à 16/20 et la moyenne générale est de **10,35/20** (10,61 en 2019).

### Remarques sur la forme :

Globalement, le niveau est faible sur la partie consacrée à l'exposé de 10mn. Les principales lacunes observées sont :

- l'absence d'idée maîtresse ;
- l'absence d'annonce de plan ;
- l'absence de démonstration cohérente et argumentée en se limitant à un étude descriptive ;
- la non utilisation de la totalité du temps imparti (10mn).

### Remarques sur le fond :

Le niveau est faible tant sur la partie consacrée à l'exposé que sur celle consacrée à la discussion :

- Concernant l'exposé de 10mn : les sujets sont généralement connus mais sont souvent abordés de manière très limitée, ou partielle ;
- concernant la discussion, les principales lacunes sont la méconnaissance des postes et fonctions des OCTA, les difficultés à exposer les motivations et le projet professionnel, la difficulté à se valoriser et enfin la méconnaissance des fondamentaux de l'officier.

## 32 – Épreuves de langue et épreuves sportives

Les épreuves de langue et épreuves sportives ont été annulées suite à la pandémie de Covid-19 et les coefficients des épreuves reportés sur l'oral d'aptitude générale.

### **CONCLUSION**

Eu égard au niveau général, 9 candidats (3F – 6H) ont été déclarés admis (1 place non honorée).

	Administration- gestion du personnel	Affaires immobilières	Gestion logistique et financière	Restauration collective	Sous-officier de la gendarmerie	Fonctionnaire de la catégorie B	Militaire autre armée
2016	4	1	0	0	1	0	0
2017	3	1	3	1	3	1	0
2018	6	0	0	0	0	2	1
2019	3	0	1	0	1	0	3
2020	4	0	2	0	3	0	0

Les épreuves de ce concours ont permis de décèler assez facilement les candidats disposant réellement d'un potentiel officier et de les classer en fonction de leur niveau et mérite. Les candidats ayant bénéficié d'une préparation se sont nettement mis en valeur, notamment lorsque l'entraînement a porté sur l'expression orale.

Le général (2S) Daniel **MARIEZ**  
Président du jury

**ORIGINAL SIGNÉ**